



BULLETIN HEBDOMADAIRE

Saison 2023-2024

N°19 du 21.11.2023

01 PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE & FINANCES

Notes eFFBB

Notes Effbb à destination des clubs

Les notes de la FFBB transmises via eFFBB et marquées à destination des clubs sont indiquées ci-dessous. Nous vous invitons à consulter régulièrement eFFBB afin de contrôler les informations qui pourraient directement vous intéresser.

- 📄 Support de présentation du RV FFBB/Clubs du 13 novembre 2023
- 📄 Cahier technique DTBN 7/11 ans (via boutique Officielle FFBB)

Pour pouvoir accéder à ces notes, vous devez vous connecter en utilisant votre compte eFFBB, à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe. Pour mémoire, votre identifiant est votre numéroinformatiquedeclub@ffbb365.com Si vous n'avez plus votre mot de passe rattaché à ce compte, n'hésitez pas à le demander à votre Président et si ce dernier ne le connaît pas, merci de contacter l'assistance eFFBB (assistanceeffbb@ffbb.com) en leur communiquant votre numéro informatique de club afin qu'ils puissent réinitialiser votre accès.

02 PÔLE PRATIQUES SPORTIVES

Compétitions 5x5

Engagements équipes à partir de janvier – U11 à U20 2023-2024

Les engagements pour la suite des championnats (à partir de janvier) U11 à U20 sont désormais ouverts. Vous avez **jusqu'au 12 décembre dernier délai** pour engager vos équipes (Début des rencontres le 13/01/2022).

Merci de remplir 1 formulaire par nouvelle équipe à engager :

[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS NOUVELLES ÉQUIPES U11 à U20](#)

Ne saisir que les nouvelles équipes. Les équipes déjà engagées sur les phases en cours sont automatiquement prises en compte. **Toute demande concernant les équipes évoluant actuellement dans les championnats doit également être transmise pour le 12 décembre au plus tard** (refus d'accession à la division supérieure, demande de rétrogradation...). Passée cette date, les demandes ne seront plus prises en compte.

eMarque V2

Nous vous rappelons que vous devez exporter les feuilles eMarque sur FBI V2 dès que possible après la rencontre et en tout état de cause avant le dimanche 20h. Vous devez vous assurer que la transmission s'est réalisée sans difficulté en contrôlant que les feuilles soient disponibles en téléchargement sur FBI. Il se peut qu'en raison d'une mauvaise connexion internet, le transfert s'affiche comme effectué sur le logiciel alors qu'il n'est pas passé. Merci de votre vigilance.

Informations divisions

Forfaits

En DFU11 D3 poule V, la rencontre n°41201 du 18 novembre 2023 opposant ISERE SAVOIE PONT BASKET à VEDETTE ST VICTOR DE CESSIEU – 2 : forfait 1 match de VEDETTE ST VICTOR DE CESSIEU.

Rencontres perdues par pénalité

DOSSIER N°14 : en DM3 poule A, la rencontre n°13023 du 19 novembre 2023 opposant BBC EYBENS POISAT à LA TRONCHE MEYLAN BASKET : perte de la rencontre par pénalité à BBC EYBENS POISAT pour la participation d'un joueur disposant d'une extension loisirs et ayant un titre de séjour expiré.

DOSSIER N°15 : en DMU11 D1 poule S, la rencontre n°31112 du 18 novembre 2023 opposant ROMANCHE BASKET à AS FONTAINE BASKET : perte de la rencontre par pénalité à AS FONTAINE pour la participation d'un joueur non licencié.

Relevé des écarts pour le week-end du 18-19 novembre

Les écarts relevés surlignés **en jaune** sont sanctionnés conformément aux règlements et aux dispositions financières.

Les écarts relevés surlignés **en bleu** sont des avertissements uniques avant sanction.

N°	Division	Poule	Club concerné	Écart constaté
13023	DM3	A	BBC EYBENS POISAT	Joueur licencié loisirs et titre de séjour expiré
13079	DM3	B	VEDETTE SAINT VICTOR DE CESSIEU	Absence du nom de l'entraîneur principal
13079	DM3	B	VEDETTE SAINT VICTOR DE CESSIEU	L'entraîneur-joueur doit impérativement être le capitaine en titre
21045	PRF	B	TERRES FROIDES BASKET	Erreur de saisie sur le numéro de licence du délégué de club
23077	DF3	B	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY	L'entraîneur-joueur doit impérativement être le capitaine en titre
23077	DF3	B	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY	Erreur de saisie sur le numéro de licence de l'entraîneur
30520	DMU20	U	BASKET CLUB PORTES DE L'ISERE	Absence délégué de club
31111	DMU11	D1 S	GRENOBLE BASKET 38	Numéros de licence non renseignés pour le marqueur et le chronométrateur
31111	DMU11	D1 S	GRENOBLE BASKET 38	Groupements sportifs non renseignés pour le marqueur et le chronométrateur
31112	DMU11	D1 S	AS FONTAINE	Joueur non licencié
31128	DMU11	D1 T	BASKET CLUB DU LAC	Groupement sportif non renseigné pour l'arbitre 1
31141	DMU11	D1 U	BASKET DES VALLONS DE LA TOUR	Absence de chronométrateur
31156	DMU11	D2 V	GRENOBLE BASKET 38	Numéros de licence non renseignés pour l'arbitre 1, l'arbitre 2 et le marqueur
31156	DMU11	D2 V	GRENOBLE BASKET 38	Groupements sportifs non renseignés pour l'arbitre 1, l'arbitre 2, le marqueur et le délégué de club
31203	DMU11	D2 Y	ISERE SAVOIE PONT BASKET	Les signatures des officiels doivent être conformes aux signatures réelles. Les dessins de type obscènes ne sont pas tolérés
31263	DMU11	D3 AD	GRESIVAUDAN BASKET CLUB	Erreur de saisie sur le numéro de licence de l'entraîneur
33107	DMU13	D1 Q	US DE ST EGREVE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
33107	DMU13	D1 Q	CHARTREUSE BASKET CLUB	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
33120	DMU13	D1 R	AMICALE BC DOMENE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
33165	DMU13	D2 U	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	Groupements sportifs non renseignés pour tous les officiels
33195	DMU13	D3 AA	VOREPPE BASKET CLUB	Groupements sportifs non renseignés pour l'arbitre 1, le marqueur, le chronométrateur et le délégué de club
33211	DMU13	D3 W	AMICALE LAIQUE VOIRON	Numéros de licence non renseignés pour l'arbitre 2, le marqueur, le chronométrateur et le délégué de club
33227	DMU13	D3 X	BC SAINT CLAIR SUR GALAURE	Absence de marqueur
33256	DMU13	D3 Z	UNION SEYSSINETTOISE NOYAREY VEUREY	Numéros de licence non renseignés pour l'aide-marqueur et le chronométrateur
35120	DMU15	D1 R	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
35121	DMU15	D1 R	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	Groupements sportifs non renseignés pour le marqueur, le chronométrateur et le délégué de club
35135	DMU15	D1 S	GRENOBLE BASKET 38	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
35135	DMU15	D1 S	ASEL ST MARTIN D'URIAGE	Numéros de licence non renseignés pour le marqueur et le délégué de club
35136	DMU15	D1 S	TERRES FROIDES BASKET	Feuille de marque saisie manuellement donc problématiques administratives majeures
35136	DMU15	D1 S	TERRES FROIDES BASKET	Licence joueur A7 incomplète
35136	DMU15	D1 S	AS SAINT GEORGES D'ESPERANCHE	Licence de l'entraîneur incomplète
35136	DMU15	D1 S	TERRES FROIDES BASKET	Numéro de licence incomplet pour l'arbitre 2
35181	DMU15	D2 V	BASKET CLUB EYZIN PINET	Erreur de saisie sur le nom de l'arbitre 1
35181	DMU15	D2 V	BASKET CLUB EYZIN PINET	Erreur de saisie sur le numéro de licence du délégué de club
35210	DMU15	D3 W	AMICALE BASKET CLUB DOMENE	Absence de marqueur
35211	DMU15	D3 W	BASKET CLUB LES ABRETS	Délégué de club non licencié au club
37082	DMU17	D1 M	AL VOIRON BASKET	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur

37113	DMU17	D2 O	AL VOIRON BASKET	N° de licence non renseigné pour la plupart des officiels
37171	DMU17	D3 S	ASEL ST MARTIN D'URIAGE	N° de licence non renseigné pour la plupart des officiels
41111	DFU11	D1 P	BASKET NORD ISERE	Marqueur renseigné en aide-marqueur
41128	DFU11	D2 Q	AS BASKET BEAUCROISSANT IZEAUX RENAGE	Coach adjoint sans aptitude médicale
41143	DFU11	D2 R	UNION BASKET LES AVENIERES AOSTE	N° de licence du marqueur mal renseigné
41202	DFU11	D3 V	BASKET DES CARRIERS ET DU PAYS DE LA PIERRE	N° licence non renseigné pour l'arbitre 2 et mal renseigné pour le délégué de club
41218	DFU11	D3 W	CESSIEU	Absence de coach adulte
43083	DFU13	D1 N	BC ST AGNIN CRACHIER CHEZEN	Groupements sportifs non renseignés pour le marqueur, l'aide-marqueur, le chronométreur et le chronométrateur des tirs
43097	DFU13	D1 O	AS TULLINS FURES	Numéros de licence non renseignés pour le marqueur et le chronométreur
43111	DFU13	D2 P	BASKET SAINT MARCELLIN	Un licencié ne peut cumuler deux fonctions officielles sur un même match. Aussi, absence de délégué de club
43128	DFU13	D2 Q	AS LE VERSOUD	Groupement sportif non renseigné pour l'arbitre 1
45075	DFU15	D1 M	BASKET NORD ISERE	Groupements sportifs non renseignés pour l'arbitre 1, l'arbitre 2 et le délégué de club
48053	DFU18	D1 I	ES FRONTONAS CHAMAGNIEU	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
45090	DMU15	D1 N	AL ECHIROLLES	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
45121	DFU15	D2 P	UNION SEYSSINETTOISE NOYAREY VEUREY	Groupements sportifs non renseignés pour tous les officiels
45137	DFU15	D3 Q	US DE ST EGREVE	Numéro de licence non renseigné pour l'entraîneur adjoint
45150	DFU15	D3 R	BASKET DES CARRIERS ET DU PAYS DE LA PIERRE	Erreur de saisie sur le numéro de licence du délégué de club
45166	DFU15	D3 S	ENTENTE BEAUVOIR DE MARC-DIEMOZ	Groupements sportifs non renseignés pour l'arbitre 1, le marqueur et le délégué de club
45166	DFU15	D3 S	ENTENTE BEAUVOIR DE MARC-DIEMOZ	Erreur de saisie sur le nom du délégué de club
48068	DFU18	D1 J	US SASSENAGEOISE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur

Droits financiers à titre administratif

BH	CLUB	DIVISION	N°	MOTIF	MONTANT	
19	063	VOREPPE	DMU13 D1 Q	33111	Dérogation hors-délais	24,00 €
19	065	ST EGREVE	DMU13 D1 Q	33115	Dérogation hors-délais	24,00 €
19	052	ST MARTIN D'HERES	DM2 B	12052	Dérogation hors-délais	24,00 €
19	054	CESSIEU	DFU11 D3 W	41218	Absence de coach adulte	28,00 €
19	104	ST VICTOR CESSIEU	DFU11 D3 V	41201	Forfait 1 match U11	10,00 €
19	128	PORTES DE L'ISERE	DMU20 U	30520	Absence délégué de club	30,00 €
19	016	ST MARCELLIN	DFU13 D2 P	43111	Absence délégué de club	30,00 €
19	046	ST CLAIR GALAURE	DMU13 D3 X	33227	Absence marqueur	30,00 €
19	019	DOMENE	DMU15 D3 W	35210	Absence marqueur	30,00 €
19	114	VALLONS DE LA TOUR	DMU11 D1 U	31141	Absence chronométreur	30,00 €
19	021	EYBENS POISAT	DM3 A	13023	Perte de la rencontre par pénalité	52,00 €
19	022	FONTAINE	DMU11 D1 S	31112	Perte de la rencontre par pénalité	52,00 €
19	029	GRENOBLE	DFU11 D2 S	41156	Non-export de l'eMarque	20,00 €
19	052	ST MARTIN D'HERES	DFU18 D1 I	48053	Non-export de l'eMarque	20,00 €

Fautes techniques

N°	CLUB	RENCONTRE			TYPE DE FAUTE			MONTANT
		DIVISION POULE	DATE	N°	1ERE	2EME	3EME	
47	BC SEPTEME OYTIER	DF3	18/11	23076	FCG1			30,00€
61	AL VOIRON	DMU17D1M	18/11	37082	FTG1			30,00€
61	AL VOIRON	DMU15D2U	18/11	35165	FCG1			30,00€
49	BASKET HILAIROIS	DMU15D2U	18/11	35167	FTG1			30,00€
114	VALLONS DE LA TOUR	DMU17D2O	19/11	37113	FTG1			30,00€
42	US SASSENAGE	DF3A	19/11	23021	FTG1			30,00€
48	ST GEOIRE EN VALDAINE	DF3A	19/11	23021	FTG1			30,00€
48	ST GEOIRE EN VALDAINE	DF3A	19/11	23021	FTG1			30,00€
33	MARCILLOLES PAJAY	DF3B	19/11	23077	FTG1			30,00€
104	VEDETTE ST VICTOR CESSIEU	DM2A	19/11	12016	FTG1			30,00€
63	VOREPPE	DM2A	19/11	12017	FTG1			30,00€
71	BASKET NORD ISERE	DM3B	19/11	13078		FTG1		75,00€
71	BASKET NORD ISERE	DM3B	19/11	13078			FTG1	150,00€
46	ST CLAIR SUR GALAURE	DM3B	19/11	13078	FTG1			30,00€
97	ESTRABLIN PONT EVEQUE	PRFB	19/11	21046	FTG1			30,00€
97	ESTRABLIN PONT EVEQUE	PRFB	19/11	21046		FDSR		75,00€
19	AMICAL BC DOMENE	PRMA	19/11	11015	FTG1			30,00€
20	AL ECHIROLLES	PRMA	19/11	11017		FTG1		75,00€
44	SEYSSINET PARISET	DMU13D1R	18/11	33121	FTG1			30,00€

Compétitions 3x3

Organisation de la deuxième journée de championnat

Le prochain stop des SERIES 3x3 se déroulera :

Samedi 6 ou dimanche 7 janvier 2024

GYMNASE LIONEL TERRAY
RUE DU RAFOUR
38120 FONTANIL CORNILLON

Les horaires seront communiqués dès l'élaboration du planning des matchs.

Toutes les équipes sont engagées pour le prochain stop, merci de déclarer votre/vos forfait(s) au plus tard **dimanche 31 décembre 2023, 20h**. Tout forfait déclaré au-delà de cette date sera pénalisé conformément aux dispositions financières.

Réouverture des engagements

Réouverture des engagements pour les catégories U13F et U15F uniquement. Seules les nouvelles équipes doivent être engagées, au plus tard le 10 décembre 2023.

[**CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES 3x3**](#)

Rappel des dates des prochains stops :

- Samedi 6 ou dimanche 7 janvier 2024 au **FONTANIL CORNILLON**

- Samedi 2 ou dimanche 3 mars 2024 à **CORBELIN**
- Samedi 27 ou dimanche 28 avril 2024 à **DOLOMIEU**

Frais d'inscription pour la saison 2023/2024 : **GRATUIT**

Jeunesse

A NOTER LES DATES DES EVENEMENTS DE LA COMMISSION :

Détections de secteurs : Ce samedi 25 novembre de 9h00 à 12h00 – Voir Technique

Baby-Noël : le samedi 9 décembre de 8h30 à 11h30 à **MEYLAN (BCTM)**

>>> Vous pouvez vous inscrire jusqu'au **29 novembre 23:59** dernier délai. A ce jour seuls, 6 clubs sont inscrits.



INSCRIPTIONS



Détections finales : le samedi 27 janvier 2024 de 9h00 à 17h00 à **RENAGE**

Baby-Pâques : le samedi 23 mars 2024 de 9h00 à 12h00 aux **ABRETS EN DAUPHINE**

Fête Nationale Mini-Basket (TCM) : le samedi 18 mai 2024 de 9h00 à 18h00 à **BEAUCROISSANT**

Fidélisation : Les commandes des bracelets sont arrivées.

Les clubs ci-dessous peuvent venir retirer leur commande avant le 5 décembre 17h00 au comité.

LA TRONCHE MEYLAN BASKET
CHAMPIER
AB DOMENE
CHARTREUSE
BEAUCROISSANT-IZEAUX-RENAGE (Stéphane)
ECHIROLLES (Monique)
EYBENS POISAT
GIERES (Elisa)
ST-ANDRE LE GAZ
ST CLAIR S/ GALAURE
NIVOLAS
ROMANCHE
ST GEORGES ESPERANCHE
BAVONNE
TERRES FROIDES (Stéphane)

Vos interlocuteurs au Comité concernant le VxE sont Elisa et Stéphane.

secretariat@iserebasketball.org

MICRO BASKET :

Si vous êtes intéressés par la formation **MICRO BASKET**, n'hésitez pas à prendre contact avec Célia Choron : microbasket@aurabasketball.com

Pour rappel, la formation au diplôme « animateur Micro Basket » est composée de trois parties :

- Partie 1 : E-learning (environ 12 heures)
- Partie 2 : Présentiel (environ 12 heures)
- Partie 3 : Evaluation finale sur site

A titre d'information, le coût total de la formation animateur Micro Basket s'élève à 250 €

FORMATIONS MICRO BASKET :

Prochainement à Voiron

Inscriptions : [Lien Inscription FBI](#)

Par la suite, vous recevrez un mail du secrétariat de la Ligue qui vous indiquera la procédure pour la suite de la formation (e-learning, présentiel, ...)

BASKET SANTE :

Pour rappel, les labels « Basket Santé » doivent être renouvelés chaque saison.

FORMATIONS BASKET SANTE

Date : 4 au 8 décembre 2023 à SABLE-SUR-SARTHE (72)

Inscriptions : [Formation / FFBB](#)

Démarche Clubs et Citoyenne

[Notre Victoire, ce sont nos Différences !!](#)

Trophées Femmes sur tous les terrains :

5 trophées (Pratiquantes, Officielles, Techniciennes, Dirigeantes et le coup de cœur FDJ).

Ce sont désormais les clubs, les comités ou les ligues qui peuvent postuler pour mettre en avant une action qu'ils portent.

3 objectifs majeurs sont poursuivis :

1. Encourager et faciliter la participation de femmes, que ce soit en tant que dirigeantes, techniciennes, officielles ou pratiquantes, afin de développer leur activité dans le Basket-Ball.
2. Mettre en lumière les structures qui, à travers des actions, valorisent l'engagement et la place des femmes dans le Basket-Ball.

3. Pérenniser ces initiatives afin qu'à long terme, les femmes soient toujours impliquées à tous les niveaux dans le Basket-Ball.

Pourquoi candidater ?

Vous êtes une structure affiliée à la FFBB et vous souhaitez mettre en valeur un projet, une initiative ou une action exemplaire encourageant la place des femmes dans le Basket-Ball ?
Déposez une candidature aux "Trophées Femmes Sur Tous Les Terrains" !

C'est une façon d'affirmer votre engagement dans le développement du Basket-Ball pour tous et toutes. C'est soutenir une initiative en faveur de l'épanouissement des femmes, et contribuer ainsi à faire évoluer leur place dans la société.

En soumettant la candidature de votre structure, vous avez la possibilité de mettre en avant votre engagement. Vous avez également l'opportunité de mettre en exergue votre territoire.

En proposant une candidature, vous aurez peut-être la chance de :

- ✓ Bénéficier d'un éclairage médiatique pour valoriser un parcours, un projet ou une femme de votre club, de votre comité ou de votre ligue,
- ✓ Bénéficier des compétences de la FFBB et de celles de son réseau de partenaires pour développer, pérenniser et diffuser votre initiative, votre engagement.

Comment candidater ?

Vous pouvez inscrire à ces trophées votre club auprès de la FFBB, qui, selon vous, présente des actions ou d'initiatives remarquables en lien avec la place des femmes dans le Basket-Ball.

Pour cela, vous devez :

- ✓ Remplir le dossier de candidature (Annexe BH N°18) dans le respect des règles édictées dans celui-ci.
- ✓ Envoyer son dossier de candidature en version électronique à l'adresse citoyenne@ffbb.com.
- ✓ Vous recevrez un accusé de réception dans les 48 heures. En cas d'absence de cet accusé, merci de contacter le service Territoires.
- ✓ Merci de ne pas remplir le document de manière manuscrite, de ne pas scanner le document et de l'envoyer soit en format Word, soit en PDF.

La date limite de transmission des dossiers à la FFBB est fixée au **31 mai 2024 avant minuit**.

Incivilités :

Lors de son AG, la ligue a diffusé un sondage sur les actions que les clubs souhaitaient mettre en place pour lutter contre les incivilités.

Merci aux 8 clubs qui ont répondu.

Nous vous diffuserons prochainement ce questionnaire à l'ensemble des clubs pour que ceux qui veulent y répondre puissent le faire avant fin novembre.

- Initiative du 44 : [Joueur ou injouable ?](#)

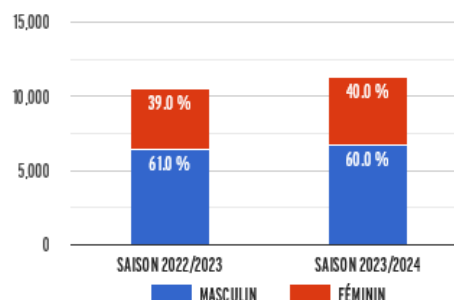
Le Comité vous a fourni une mallette avec des fiches que vous pouvez diffuser auprès de vos bénévoles, coachs, joueurs, parents et autres supporters afin de vous aider à faire respecter le fair-play lors des rencontres. Deux brassards Délégués complétaient cette dotation. Il serait judicieux de les utiliser afin que les arbitres puissent visualiser qui sont les délégués de clubs et Fair-play.

Qualifications

Statistiques licences 2023/2024

LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 21 NOVEMBRE

	FÉMININ		MASCULIN		TOTAL
SAISON 2022/2023	4 159	39.0%	6 403	61.0%	10 562
SAISON 2023/2024	4 536	40.0%	6 736	60.0%	11 272
EVOLUTION	377		333		710
EVOLUTION %	9.0%		5.0%		7.0%



Règlements

Changements de « 7 brûlés » à compter du 05/12/2023

N°CLUB	CLUB	CAT	JOUEUR ENTRANT	JOUEUR SORTANT
ARA0038019	DOMENE	RM3	BUSSETTA R	ARNAUD J
ARA0038021	EYBENS	RM2	RAMUS T	NIASSE S
ARA0038021	EYBENS	PRM	LE MAROIS D	PARRINI T
ARA0038044	SEYSSINET	RM3	THIBAUT M	MUSIAL M
ARA0038052	SAINT MARTIN HERES	RM2	DUBREUIL C	MASRI C
ARA0038052	SAINT MARTIN HERES	RM2	MPOFU O	MANAS L
ARA0038052	SAINT MARTIN HERES	RM2	MASTROMAURO M	MARCIC V
ARA0038052	SAINT MARTIN HERES	PRM	BOUROUH JARA	MPOFU O
ARA0038052	SAINT MARTIN HERES	PRM	CLIMENT A	DUBREUIL C
ARA0038053	SAINT PIERRE DE BRESSIEUX	DM3 A	LAG A	TORZA J
ARA0038053	SAINT PIERRE DE BRESSIEUX	DM3 A	MEYNIER A	AVIGNON R
ARA0038056	LA TRONCHE MEYLAN	RM3	LEFEVRE B	SAMBARDIER A
ARA0038057	BCTM	U18F R	CAMARA F	PERAZZA E
ARA0038057	BNTM	U18F R	CEZARD S	BLONDEL M
ARA0038058	TULLINS	RF3	MIRONE E	MOSCA A
ARA0038071	BASKET NORD ISERE	U13M D2 U	TEYSSERES A	KAKOU GOSSAN M
ARA0038087	NIVOLAS	RF3	GUFFROY J	BENDJAOUI A
ARA0038087	NIVOLAS	RF3	GHARBI S	LIEBERT M
ARA0038128	PORTES DE L'ISERE	U20 R2 H	SERY N	JACQUOT C

Technique

ETD

Le lundi 20 novembre 2023 a eu lieu la première intervention de Damien BOUILLAC dans le cadre de l'ETD à FONTAINE au gymnase Maurice THOREZ de 19H à 20H30.
5 entraîneurs de FONTAINE, SEYSSINET, SAINT MARTIN D'HERES et CROLLES ont assisté à la séance et ont pu échanger avec Damien sur le thème des Grands Gabarits.

Merci à Damien pour la qualité de son intervention et sa disponibilité.
Merci aux joueuses de FONTAINE qui ont servi de cobayes.
Merci aux entraîneurs qui se sont déplacés pour assister à cette intervention.

La prochaine intervention aura lieu sur le secteur Nord Isère le lundi 11 décembre 2023 à SAINT CHEF de 18H30 à 20H00.

Même intervenant, même thème :
Damien BOUILLAC.
Le thème : « Comment entraîner les grands gabarits »

Merci d'informer les coachs de vos clubs, cette formation est gratuite et ouverte à tous.

Merci d'inscrire vos entraîneurs qui souhaitent assister à cette intervention en envoyant un mail à : technique@iserebasketball.org

Réunion ETD avec les salariés des clubs : jeudi 30 novembre 2023 à TSF VOIRON.

Challenge U11

Les épreuves du challenge U11 sont à faire dans les clubs.
Les résultats seront à renvoyer au comité le lundi 18 décembre 2023.
Merci d'envoyer le tableau sous format excel aux adresses mails suivantes :
technique@iserebasketball.org et secretariat@iserebasketball.org
Voici le lien pour saisir les résultats :
<https://iserebasketball.org/wp-content/uploads/2022/10/RESULTATS-TESTS-U11.xlsx>

La finale aura lieu le samedi 17 février 2024.
Epreuves en pièces jointes

Challenge U13

Les épreuves sont à faire dans les clubs.
Les résultats sont à saisir sur FBI au plus tard le 31 décembre 2023.
La finale aura lieu le samedi 17 février 2024.
Epreuves en pièces jointes

Brevet fédéral

Première Journée du BF Enfants ce dimanche 19 novembre à TSF.
10 Présents, 1 excusé.

Première journée de qualité avec un groupe d'entraîneurs investis et réceptifs à la formation.

Deuxième journée de présentiel le dimanche 3 décembre.

Il nous reste des places pour le Brevet fédéral Adulte

<https://aurabasketball.kalisport.com/formations/apercu/332/2023-2024-bf-adultes-cd38-s1>

-1^{er} présentiel samedi 13 avril

-2^{ème} présentiel dimanche 28 avril

-3^{ème} présentiel samedi matin 1 juin

Label Club Formateur

La demande de label club formateur est ouverte au club, rappel : vous devez créer votre demande sur FBI via l'onglet « jeunesse ».

Date limite de saisie club : 15/01/2024

Officiels

Le mot du répartiteur

A tous les correspondants de clubs et aux entraîneurs

La désignation des jeunes officiels devient très compliquée depuis la sortie des poules de la deuxième phase.

En effet, les jeunes arbitres me donnent leurs disponibilités en fonction de leurs matches programmés. Or il se trouve qu'ils apprennent deux à trois jours avant la date de leur désignation, que le match de leur équipe est déplacé sans avoir été averti par le correspondant de club et/ou par l'entraîneur. Personne ne prend la peine de prévenir son joueur/ arbitre de l'éventuel changement (jour et/ou heure).

Un exemple parmi tant d'autres : **un match RM3 programmé depuis septembre. Le dimanche après-midi 26 novembre a été déplacé au samedi 25 novembre à 18 heures : dérogation du 01/11/2023 acceptée le 2 novembre par le club adverse puis validée par l'organisme dirigeant.**

Le club visiteur n'a averti son joueur arbitre que le 20 novembre alors que celui-ci - qui s'était mis disponible - était désigné. Il a dû renvoyer sa convocation d'où des changements intempestifs.

Ce genre de situation ne devrait pas se produire. Si le jeune avait été prévenu dès le début novembre du changement de jour et d'heure, il m'en aurait informé tout de suite. Il n'aurait de ce ne fait pas été désigné.

Je demande en ma qualité de répartiteur que les correspondants et entraîneurs informent leurs joueurs arbitres dès lors qu'ils ont connaissance des modifications dans les calendriers sportifs. Cela facilitera la répartition. Un rappel a pourtant été fait lors du CAMPUS DEPARTEMENTAL 2023. Pour info, j'ai une moyenne de 180 matches par journée avec les catégories JEUNES ligues.

Cet état de fait est pour moi un manque de considération envers vos arbitres.

Je compte sur vous pour qu'un effort soit conséquent afin que nous puissions travailler en toute sérénité.

Je vous en remercie

Le répartiteur

COMITÉ ISÈRE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine – 38100 GRENOBLE



Tél : 04.76.22.33.55

Courriel : secretariat@iserebasketball.org

Site : www.iserebasketball.org

NOS PARTENAIRES

